



RÉGION NORMANDIE

Hervé Morin en visite dans la vallée

« Nous avons proposé aux intercommunalités de financer des études, où elles s'avèrent nécessaires, et de commencer à porter avec elles les premiers projets qui permettent à la mer de pouvoir retrouver des espaces qu'on lui avait interdits depuis des décennies » : à peine avait-il quitté la basse vallée de la Saône, le 15 décembre dernier, que le président de la région Normandie Hervé Morin diffusait ce tweet enthousiaste.

PERMETTRE À LA MER de retrouver des espaces qui lui étaient interdits, mais aussi à la rivière de retrouver sa plaine d'expansion naturelle, c'est tout l'enjeu du projet de territoire Basse Saône 2050, que la Région Normandie soutient financièrement, et dont son président a fait, par ce tweet, le laboratoire de sa politique en matière de changement côtier.

PENDANT SA VISITE, Hervé Morin a pu découvrir « in situ » l'ensemble des travaux et des aménagements requis pour mener à bien ce projet de territoire. En particulier, la relocalisation du camping de Quiberville. Saluant la « première commune de France à s'engager dans un projet de recomposition de ce type », le président a

détaillé l'implication de la Région : « d'une part, nous avons fléché des crédits européens, dont la Région a la gestion, qui sont la part essentielle du financement de cette opération. D'autre part, nous y consacrons des crédits régionaux, qui vont couvrir les surcoûts liés à ce projet, dont les coûts de construction. Le Département de la Seine-Maritime participe à la prise en charge de ces surcoûts à parts égales avec la Région ».



Lettre produite pour le Projet de territoire Basse Saône 2050. Rédaction et réalisation : L'Agence Nature.

Credits photo : L'Agence Nature/Conservatoire du littoral.

Dans le cadre de PACCO (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers), financé majoritairement par le Fonds Européen de Développement Régional au travers du programme Interreg France (Manche) Angleterre.



JANVIER 2023

La lettre

Lettre trimestrielle du projet de territoire Basse Saône 2050



REVUE DE PRESSE

BASSE SAÔNE 2050 STAR DES MÉDIAS



UNIQUE EN FRANCE, le projet de territoire Basse Saône 2050 attire l'attention des médias nationaux. Télés (TF1, France 2...), radios (France Inter...) quotidiens se succèdent et font de Sainte-Marguerite, Quiberville et Longueil la vitrine de l'adaptation au changement côtier.

► EN PAGES INTÉRIEURES.

LA SAÔNE INVITÉE AU COLLOQUE ADAPTO

« Vers une gestion souple du trait de côte » : c'est le slogan du programme Life Adapto, porté par le Conservatoire du littoral, qui s'est déroulé de 2017 à 2022. C'est en « guest-star » que les acteurs du projet de la Saône ont été conviés à présenter le projet de territoire au colloque de clôture du programme en décembre à Saint-Malo.

LONGUEIL : NE M'APPELEZ PLUS « PEUPLERAIE » ...

Les peupliers et la quasi-totalité des noyers du Caucase (une espèce invasive) de la « peupleraie » ont été passés à la tronçonneuse, et les bambous, arrachés et la terre creusée pour retirer le maximum de rhizomes et éviter la reprise. Un bureau d'études est en cours de recrutement pour préciser les futures affectations de la parcelle.

VISITE : LE CAP D'AILLY

Parmi les joyaux du paysage des communes de la basse vallée, figurent le cap d'Ailly et son phare, à Sainte-Marguerite. Les nombreuses espèces animales et végétales, dont des landes à bruyères et ajoncs, donnent à ce site des faux airs d'Ecosse ou de Bretagne.



Qu'est ce que le projet Basse Saône 2050 ?

Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône aux réalités du XXI^e siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050, qui intègre trois volets :

- appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;

- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...) ;

- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.

REVUE DE PRESSE

Basse Saône 2050, star des médias

Le projet de territoire a mis Quiberville, Longueuil et Sainte-Marguerite à la une des grands médias nationaux et régionaux. Désormais, la basse vallée de la Saône fait figure de modèle d'adaptation au changement climatique.

« **A MER VA NOUS CHAHUTER** » : c'est le titre du reportage consacré à la Saône dans L'Obs du 30 octobre 2021. « Pour lutter contre les conséquences du changement climatique, un projet territorial de « reconnexion terre-mer » est prévu, poursuit l'hebdomadaire. Son but : redonner sa place originelle au fleuve côtier et laisser entrer la mer dans la vallée ».

QUELQUES SEMAINES plus tôt, c'est le quotidien La Croix qui avait publié un dossier intitulé « Montée des eaux : comment les villes du littoral français s'adaptent » avec un focus sur la Saône et son projet. Depuis, ça n'a pas cessé : en 2022, la plupart des grands médias nationaux ont consacré des reportages à la basse vallée, interviewant les élus, les acteurs du projet, les usagers de l'actuel camping de Quiberville... Incontestablement, la relocalisation du camping, le reméandrage de la rivière, sa nouvelle connexion à la mer et l'effort d'assainissement concrétisé par la station d'épuration de Longueuil impressionnent les journalistes, tous médias confondus. A la télé, TF1 et France 2 ont fait le déplacement, et la Saône a eu les honneurs du « 20-heures » de France 2 et du « 13-heures » de la une. Sur le service public, France 24, la chaîne francophone internationale, n'est pas en reste : en octobre 2021, c'est par deux reportages dans la Saône que la

chaîne a illustré les enjeux du dérèglement climatique à l'occasion de la COP 26 qui se déroulait à Glasgow. La journaliste Cyrielle Cabot s'appuyait sur le cas de la Saône pour mettre en évidence les risques côtiers d'une part, mais aussi les solutions d'adaptation du territoire aux nouvelles conditions et aux attentes des habitants et des usagers.

TF1, DE SON CÔTÉ, relayait les espoirs et les craintes des habitués de l'actuel camping, dont ils vont devoir faire le deuil. Son reportage (« Érosion : les derniers jours d'un camping ») s'attardait sur le choix auquel sont confrontés ces vacanciers : migrer vers le nouvel équipement touristique, ou renoncer à ces vacances sur ce bout de littoral normand auxquelles ils se sont habitués depuis parfois plusieurs décennies. « Relocaliser une activité économique à cause de la crise climatique : ce projet est l'un des plus avancés en France », explique en écho France 2 dans son reportage diffusé le 5 juillet 2022. Et la chaîne du service public prévient que le coût de 7 millions d'euros engendré par la relocalisation du camping devra être multiplié dans les années à venir : « le recul du trait de côte touche l'ensemble de la France, des entreprises devront déménager, comme des particuliers ». « Ce projet, poursuit la journaliste de France 2 Sandrine Feydel, a mis près de 10 ans à se réaliser. Il est l'un des rares exemples d'adaptation, trop rares selon le

Haut-Conseil pour le climat. Pour lui, la France n'est pas prête à faire face aux évolutions climatiques à venir ».

MÊME CONCLUSION pour sa consœur Caroline de Malet, dans Le Figaro du 7 novembre 2022 : « Au-delà de la région, Saint-Jean-de-Luz ou Lacanau, pour ne citer qu'elles, planchent aussi sur des solutions de repli. Mais un projet comparable est plus difficile à mettre en œuvre dans une région où le foncier est encore plus rare et cher ». Son reportage s'intitule « Comment Quiberville va relocaliser son camping face à la montée des mers ». « Financé à 70 % par l'Europe et 30 % par les collectivités locales, explique Le Figaro, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus large. Mais sans financements européens, il n'aurait pu voir le jour. En parallèle, une station d'épuration va être construite à Longueuil, à l'intérieur des terres, de sorte que les eaux usées n'impacteront plus la qualité des eaux de baignade de Quiberville. Enfin, la buse de 1,5 mètre de diamètre par laquelle la Saône se jette dans la Manche – freinant le passage des poissons migrateurs - va être remplacée par un pont de dix mètres de large sur la route côtière pour connecter la terre à la mer ».

« **QUIBERVILLE EST UN MODÈLE**, et une rarissime exception, écrit de son côté le quotidien Le Monde, dans un dossier consacré à l'évolution des campings littoraux sur

l'ensemble du territoire français. Le déménagement du camping préfigure un avenir pas si lointain, estiment les spécialistes du changement climatique. La multiplication des événements violents pourrait nécessiter de déplacer des terrains installés dans les années 1970, lorsque la loi littoral et la protection des espaces naturels n'existaient pas. Au changement climatique s'ajoute la nouvelle doctrine de l'Etat face aux risques de submersion marine : fini la protection, jugée coûteuse et inefficace à moyen terme, place à l'adaptation ». Et comme ses confrères de France 2 ou du Figaro, le journaliste du Monde Clément Guillou relève le caractère pionnier du projet Basse Saône 2050 : « Le ministère du tourisme évalue à 369 le nombre de campings menacés par le recul du trait de côte. Près du double mordent sur la bande littorale des 100 mètres, et un quart des 7 800 campings français sont exposés à un risque naturel – submersion marine, érosion côtière, inondation, voire chutes de rochers. Ces campings étant les mieux placés, ils représentent la moitié de la fréquentation totale, selon la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air ».

Après les journalistes, il ne serait pas surprenant que les professionnels du tourisme de plein-air défilent dans la vallée pour y trouver des solutions à leurs angoisses existentielles...

